



Paris, le 24 janvier 2012

Présentation de la Note d'analyse
L'enseignement professionnel initial dans le supérieur
*Atteindre l'objectif de 50 % de diplômés du supérieur
tout en favorisant leur insertion professionnelle*

Mardi 24 janvier 2012

par Vincent Chriqui,
Directeur général du Centre d'analyse stratégique

Seul le prononcé fait foi

Pourquoi une note sur l'enseignement professionnel initial dans le supérieur ?

- L'insertion professionnelle des jeunes, préoccupation permanente des pouvoirs publics ; les jeunes particulièrement frappés par la crise (leur taux de chômage est 2 fois supérieur au taux de chômage global) ; mais les diplômés du supérieur s'en sortent mieux (taux proche de la moyenne nationale) particulièrement les diplômés des formations professionnelles (note CAS sur « l'emploi et le chômage des jeunes », mai 2011).

- Deux objectifs réaffirmés pour l'enseignement supérieur :
 - a) atteindre 50 % d'une génération de diplômés du supérieur fixé dès 2005 ; moins de marge en termes de croissance du nombre de bacheliers (filières générale et technologique) et croissance des bacheliers professionnels (67 000 en 1995 à se heurte au faible taux de leur poursuite dans le supérieur (1 sur 4) et leur taux d'échec élevé (1 sur 50 réussissent leur Licence à l'Université) ;
 - b) l'insertion professionnelle des étudiants est désormais une mission supplémentaire des universités (devenues autonomes, Loi LRU en 2007). Le développement des formations professionnelles dans le supérieur, notamment à l'Université constitue une voie privilégiée pour remplir cette mission.
- Suite des précédents travaux du CAS (note « la formation professionnelle des jeunes » en avril 2010, rapport sur l'insertion des jeunes issus des formations professionnelles du secondaire en 2008. Faute de données disponibles les travaux de 2010 sur les formations professionnelles ont concerné le niveau deuxième cycle du secondaire (niveau BEP et Bac professionnel).

L'originalité de cette note :

- Apporte une mesure quantitative de l'ampleur du développement des formations professionnelles dans le supérieur en France (en nombre de diplômés et en effectifs).
- Appréhende le poids des universités dans les formations professionnelles dans le supérieur (en nombre de diplômés et en effectifs).
- *Dresse l'évolution de l'offre de formation professionnelle, notamment à l'Université (depuis la création des Instituts universitaire de technologie, IUT jusqu'à la création récente en 2002 de la Licence professionnelle).*

NB : mais pas d'éléments de comparaison internationale, car travaux en cours à l'OCDE.

Les messages :

1) Les filières de formation professionnelle initiale se sont développées en France, conséquence d'un double mouvement :

- a) la diversification et la transformation des diplômés et des structures de formation
- b) la croissance des effectifs étudiants accueillis dans ces formations professionnelles

Chiffres pour illustrer : en 2010, 1,5 millions étudiants étaient inscrits dans les formations professionnelles du supérieur (sur plus de 2,3 millions d'étudiants au total) : c'est 2 étudiants du supérieur sur trois

2) Les Universités ont contribué à ce mouvement, mais peuvent mieux faire !

- Par : a) la création et la transformation de diplômes et des structures
b) la croissance des effectifs accueillis dans ces filières professionnelles

Chiffres pour illustrer

En 2010

- 1 étudiant sur 2 à l'Université (y compris IUT) inscrit dans une formation professionnelle
- L'autre moitié, soit près de 760 000 étudiants étaient inscrits, dans les filières générales à l'Université
- 1 étudiant 2 dans les formations professionnelles est accueilli à l'Université (y compris IUT)

1996- 2010 : Croissance des formations professionnelles à l'Université de 5,5 points (passant de 40,6 % en 1996 à 46,2 % en 2010. Mais tassement en fin de période, la croissance résultant principalement de l'intégration des IUFM)

3) Propositions : *Pour atteindre l'objectif de 50 % de diplômés du supérieur tout en favorisant leur insertion professionnelle :*

Deux axes :

- **développer, tout en la rationalisant, l'offre de formation professionnelle**
- **adapter les rythmes et les modes de formation dans les filières générales, pour une ouverture plus large de celles-ci à la professionnalisation.**
- Développer ces formations se justifie car elles permettent une meilleure insertion professionnelle des diplômés tout en contribuant à l'objectif de 50 % de diplômé du supérieur, même si elles sont plus coûteuses que les formations générales (effectifs réduits par promotion notamment) (proposition 1)
- Mais, éviter que cela se traduise par une inflation des spécialités (pour favoriser les mobilités professionnelles notamment) (proposition 1)
- Souligner la nécessité d'intégrer les évolutions des besoins du marché du travail dans la construction de l'offre de formation à l'Université (proposition 2 participations des Présidents d'université aux instances de la formation professionnelle, CCREFP en région et CNFPTLV au niveau national, et proposition 3 créations de diplômes nationaux professionnels par les universités, sous réserve de l'accord du MESR et dans le contrat État-Universités,)
- Insister sur la diffusion des modes de professionnalisation dans les filières générales; en effet le développement des formations professionnelles insuffisant pour d'atteindre seul l'objectif de 50 % de diplômés du supérieur (proposition 4 : développement de

l'apprentissage dans les filières générales et proposition 5 : la valorisation du cumul emploi études dans la validation des diplômes]

Sigles :

CCREFP : Comités de coordination régionaux de l'emploi et de la formation professionnelle ;
CNFPTLV : Conseil national de la formation professionnelle tout au long de la vie ; CPU :
Conférence des présidents d'université.

Résumé détaillé de la note

Principaux éléments du diagnostic :

- La définition du CAS est large ; intègre l'ensemble des formations dites professionnelles ou professionnalisées (de courte durée, par exemple pour les sections de techniciens supérieurs [STS] et les instituts universitaires de technologie [IUT]) ou de longue durée comme pour certaines formations en santé.
- Elle traduit la grande diversité des formations professionnelles ; différents critères non exclusifs pour les caractériser (contenus, modalités de formation, voies d'accès, structures, filières, métiers visés, etc.)

I) Les formations professionnelles se sont développées sous différentes formes...

- hors universités : des écoles d'ingénieurs ; des formations spécifiques pour répondre aux besoins des trois fonctions publiques ; développement de l'offre privée de formations professionnelles (STS privés par exemple).
- et à l'Université : avec a) des structures nouvelles de formations (dès le début des années 1960 création des IUT, des écoles d'ingénieurs intégrées aux universités etc.)
b) de nouveaux (ou transformation de) diplômes comme les Licences professionnelles (en 2000) et plus récemment (2002) le Master professionnel (ancien DESS, 1974)

II) Le développement des formations professionnelles se reflète dans la nouvelle structure des formations supérieures en France

Deux indicateurs :

1) Premier indicateur : Nombre de diplômes

- a) **Nombre de diplômes enregistrés** dans le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la Commission nationale de la certification professionnelle (CNCP),
 - en 2011, 3 500 diplômes de formations professionnelles initiales dans le supérieur
 - 2 diplômes sur 3 sont délivrés par les universités (2 370 diplômes, 68 % hors titres d'ingénieurs)

Ces données sous-estiment le nombre global des diplômes professionnels dans le supérieur car ils n'ont pas tous fait l'objet à ce jour d'une demande d'enregistrement.

b) **Nombre de diplômes habilités par le MESR** (base de données Habili)

(Concerne les seules universités)

- en 2010, sur 11 514 diplômes universitaires, 2 sur 5 (43 %) sont des diplômes professionnels (4 920 diplômes).
- mais, une part importante de créations récentes (2 104 sont des Licences professionnelles créées à partir de 2002)
 - le reste des diplômes est constitué principalement de Masters professionnels (2 800). Si leur création est aussi récente (2002), ils résultent dans leur très grande majorité de transformations de diplômes DESS, existants déjà depuis 1974.

2) Deuxième indicateur : les effectifs étudiants dans les formations professionnelles

Cet indicateur s'appuie sur les données des inscriptions des étudiants, selon le diplôme préparé, recensées par la base SISE du MESR (Système d'information sur le suivi de l'étudiant)

Données globales :

- en 2010, 1 558 425 étudiants étaient inscrits dans les formations professionnelles du supérieur : c'est 2 étudiants du supérieur sur trois
- le reste, soit 760 000 étudiants étaient inscrits dans les filières générales à l'Université, soit 1 étudiant sur 3
- la part des effectifs dans les formations professionnelles a augmenté de près + 340 000 étudiants entre 1996 et 2010 (soit de 11 points de plus, passant de 56,4 % en 1996 à 67,1 % en 2010)
- cette croissance (+ 340 000 étudiants) s'est opérée pour moitié au détriment des formations générales (176 000 étudiants en moins), le reste résulte de la croissance des flux d'étudiants captés par les formations professionnelles.

Poids de l'Université : Elle accueille la moitié des étudiants dans les formations professionnelles

- sur 100 étudiants 67 sont inscrits dans une formation professionnelle dans le supérieur, 23 dans une formation générale
- parmi les étudiants poursuivant ces formations professionnelles (rappel 67 étudiants sur 100), près de la moitié est accueilli à l'Université
- croissance à l'Université de 5,5 points (passant de 40,6 % en 1996 à 46,2 % en 2010)
- mais, on note en fin de période un tassement des formations professionnelles à l'Université, l'augmentation des effectifs durant les deux dernières années résultant principalement de l'intégration des IUFM.

III) Propositions : *Pour atteindre l'objectif de 50 % de diplômés du supérieur tout en favorisant leur insertion professionnelle* :

- **développer, tout en la rationalisant, l'offre de formation professionnelle**
- **adapter les rythmes et les modes de formation dans les filières générales, pour une ouverture plus large de celles-ci à la professionnalisation.**

- 1) Développer l'offre de formation professionnelle, notamment à l'Université, et limiter, voire réduire dans certains domaines, le nombre de spécialités.
- 2) Rapprocher les universités des instances de la formation professionnelle : permettre aux présidents d'université d'être membres des CCREFP et leur Conférence, la CPU, d'être membre du CNFPTLV¹.
- 3) Permettre aux universités de créer, à leur initiative, des diplômes nationaux de formation professionnelle, sous réserve de l'accord du ministère et dans le cadre du contrat État-établissement.
- 4) Développer l'apprentissage dans les formations générales à l'Université : moduler les périodes de formation et celles de travail en entreprise durant le contrat d'apprentissage ; permettre aux étudiants d'effectuer la majorité de leur temps en entreprise (80 % au maximum) durant la dernière année d'un diplôme préparé en apprentissage ; accorder un label « période d'apprentissage » aux stages inférieures à deux mois, si ceux-ci sont rémunérés, et les inclure en « équivalent temps plein » dans le calcul du seuil des apprentis.
- 5) Sous réserve de leur compatibilité avec le cursus de formation, permettre de prendre en compte les périodes de travail étudiant (cumul emploi-étude, travail durant l'été, etc.) dans la validation des diplômes, notamment comme périodes de stage.

• **Contact Presse**

Centre d'analyse stratégique

Jean-Michel Roullé

Responsable de la communication

Tél. : +33 (0) 1 42 75 61 37

jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

¹ CCREFP : Comités de coordination régionaux de l'emploi et de la formation professionnelle ; CNFPTLV : Conseil national de la formation professionnelle tout au long de la vie ; CPU : Conférence des présidents d'université.